



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cotonou, le 24 février 2017

JAPON OCTROIE PLUS DE SEPT MILLE TONNES DE RIZ AU BENIN POUR UN MONTANT DE PLUS DE DEUX MILLIARDS FCFA DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE DE L'ANNEE 2015

S.E.M. Kiyofumi KONISHI, Ambassadeur du Japon près la République du Bénin, a pris part ce 24 février 2017 à la cérémonie de remise du don de plus de sept mille tonnes de riz offerts par le Gouvernement du Japon dans le cadre de l'Assistance Alimentaire de l'année fiscale japonaise 2015 pour un montant total de 420 millions de Yen japonais soit plus de 2 milliards de FCFA et correspond à 7 188,0614 tonnes de riz, aux côtés de M. Nicolas Jean-Marie DANDOGA, Directeur de Cabinet, Représentant du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat et des membres de la commission nationale de gestion des aides KR1 et KR2.

Ce don contribuera à renforcer la sécurité alimentaire au Bénin et permettra de réaliser divers projets de développement socio-économique grâce à un fonds de contrepartie qui sera constitué à partir des ventes de riz. Diverses réalisations ont été déjà faites les années antérieures avec le fonds de contrepartie constitué. A titre illustratif, on peut citer le Projet du Millénaire de Bonou, la construction de plusieurs salles de classes et de laboratoires, la réalisation des adductions d'eau villageoise et des forages pour l'approvisionnement en eau potable etc.

S.E.M. Kiyofumi KONISHI a rappelé dans son intervention que le Japon, tout en encourageant l'augmentation de la production du riz au Bénin, à travers des différentes formes de coopération y compris l'appui aux activités du Centre du riz pour l'Afrique, a décidé d'accorder cette assistance alimentaire sous forme de don au Bénin. Il a également souhaité que la commercialisation du riz soit faite de manière à ne pas perturber la production locale, ni le prix de vente de riz local.



M. Nicolas Jean-Marie DANDOGA, Représentant du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, a remercié le peuple japonais dans son allocution et a dit que cette assistance alimentaire constituée de riz permettra de résorber le déficit céréalier au Bénin et de soulager la souffrance des populations. Pour finir il s'est engagé au nom du gouvernement à faire une bonne répartition de ce riz afin qu'il atteigne le village le plus reculé du Bénin et de procéder rapidement à la reconstitution du fonds de

contrepartie.

Ambassade du Japon en République du Bénin

08BP 283 COTONOU- BENIN – Tél : 21 30 59 86 – Fax : 21 30 59 94 – E-mail : amb-japon@pv.mofa.go.jp